

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 11 mars 2022

Présents : Magali BONIN – Gérard BRUN – Lydie CLAVEAU – Madeleine CLERET – Corinne DESTOUCHES – Jean-Jacques DUSSART – Marc JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN – Jérôme PENE

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Lydie CLAVEAU

Compte-rendu de la séance du 15 février 2022 :

Madame le Maire lit et fait voter le compte-rendu de la séance du 15 février 2022. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide le document.

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs pour les budgets assainissement et commune pour l'année 2021.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les comptes de gestion sont tenus par la Trésorerie de Moulins Municipale et que le compte administratif est tenu par la mairie.

Ces 2 documents, après vérification des comptes, sont identiques et peuvent être étudiés et validés par le Conseil Municipal.

Madame le Maire présente au conseil municipal les détails sur les dépenses et recettes investissement et fonctionnement réalisées par la commune sur l'exercice 2021.

Assainissement :

- Résultat en investissement avec restes à réaliser et reports : excédent de 33 486.64 €
- Résultat en fonctionnement avec reports : excédent : 1.88 €

Commune :

- Résultat en investissement avec restes à réaliser et reports : déficit de 18 689.13 €
- Résultat en fonctionnement avec reports : excédent de 140 741.37 €

Madame le Maire fait procéder au vote des comptes de gestion 2021 pour l'assainissement et de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, valide les deux documents.

Madame le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Jacques DUSSART, doyen d'âge, fait procéder au vote des comptes administratifs 2021 pour l'assainissement et la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, valide les deux documents.

Questions diverses :

- Dates à retenir :
 - o 28 mars et 4 avril 2022 à 18h00 – commission des finances
 - o 5 avril 2022 – validation des budgets par M. ORARD, Conseiller aux décideurs locaux
 - o 12 avril 2022 à 19h00 – vote des budgets primitifs 2022
- Travaux :
 - o Madame le Maire, Monsieur Philippe MOUSSERIN 3^{ème} adjoint et Monsieur Gérard BRUN 2^{ème} adjoint, font un point sur les travaux 2021 qui devraient se terminer prochainement
- Comité des fêtes :
 - o Monsieur Philippe MOUSSERIN 3^{ème} adjoint et Monsieur Gérard BRUN 2^{ème} adjoint, informent le conseil municipal des dernières informations connues (déménagement, travaux, etc).
- Guerre en Ukraine

- Madame le Maire informe le conseil municipal que l'Association des Maires de France a sollicité l'aide des communes. La commune de Montoldre s'est groupée avec celle de Rongères pour une collecte de médicaments et produits de première nécessité.
- Voyage scolaire de la commune de Rongères :
 - Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une aide financière a été allouée à l'école de Rongères afin d'aider au financement du voyage scolaire. Une réunion d'information avec tous les parents d'élèves a été organisée à la salle polyvalente de Montoldre le 8 mars 2022 à 18h00.
- Cantine scolaire :
 - Monsieur Jean-Jacques DUSSART 1^{er} adjoint propose de réunir les membres de la commission cantine afin de réfléchir à la mise en place d'une enquête de satisfaction.

La séance est levée à 22h10

**Le Secrétaire,
Lydie CLAVEAU**



**Le Maire,
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**

